



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

MÉMOIRES pour servir à l'histoire de Caienne & de la Guiane Françoisse, dans lesquels on fait connoître la nature du climat de cette contrée, les maladies qui attaquent les Européens nouvellement arrivés, & celles qui regnent sur les blancs & les noirs; avec des observations sur l'histoire-naturelle du pays, & sur la culture des terres; par M. BAYON, ancien chirurgien-major de l'isle de Caienne, & de ses dépendances, correspondant de l'académie royale des sciences, & de celle de chirurgie de Paris. Tome I. in-8vo. de 478 pages, avec figures, Tome II. in-8vo. de 416 pages. Prix 12 liv. brochés. A Paris, chez Grangé, imprimeur-libraire, rue de la Parcheminerie; la veuve Duchesne, rue St. Jacques, & Esprit, libraire au Palais-Royal. 1777-1778.

Cet ouvrage intéresse également les sciences & l'état. L'auteur, observateur habile, bon ci-

4 L'ESPRIT DES JOURNAUX,

royen, a examiné pendant douze années de séjour, le climat & le sol de l'isle de Caienne & de la Gulane, leurs productions les plus rares, les maladies qui y regnent, les remedes qu'on doit leur opposer, & tout ce qu'on peut faire pour y conserver les hommes & les enrichir par d'abondantes récoltes.

On trouve dans le premier volume seize mémoires.

Dans le Ier. on expose la nature du climat de Caienne. Il y regne deux saisons, l'été & l'hiver : la premiere est la plus courte. Elle commence vers la fin de juillet, & finit en novembre; elle ne dure guere que trois mois, durant lesquels il ne pleut presque jamais; ce qui rend la terre si sèche, que la plus grande partie des plantes périssent. La chaleur de cette saison seroit insupportable, si elle n'étoit pas tempérée par des nuits longues, & par des vents qu'on nomme *briſes*. Les arbres, qui couvrent presque tout ce vaste continent, & dont les feuilles conservent toujours leur verdure, sont encore très-propres à modérer la chaleur du soleil.

La seconde saison, ou l'hiver, est la saison des pluies; le ciel est presque toujours couvert, & le soleil caché par des nuages; ce qui n'empêche pas qu'on n'y éprouve quelquefois une chaleur plus insupportable que celle de l'été. Cette saison est la plus longue; elle commence vers le mois de novembre, & ne finit que sur la fin de juin ou de juillet.

La chaleur, qui se fait sentir dans cette con-

trée, n'est pas, comme on voit, précisément la même durant toute l'année. Les jours où elle est la plus forte (ce qui arrive ordinairement dans le mois d'octobre), le thermometre (de M. de Reaumur) monte jusqu'à 28 degrés, ce qui n'est pas même bien commun, observe M. Bajon; tandis qu'en hiver, il ne monte qu'à 23 & 24. C'est la température qu'on remarque à Caïenne, & à quelque distance de la mer; en pénétrant dans l'intérieur des terres, on y trouve de la différence; à midi le thermometre passe très-souvent le terme de 28 degrés; & le matin de ces mêmes jours, il descend au-dessous de 24.

Ainsi le climat de Caïenne est beaucoup plus tempéré que sa position près de la ligne (*) ne semble l'indiquer; mais comme les chaleurs y sont presque toujours les mêmes, elles produisent des effets considérables sur les Européens nouvellement débarqués.

Ces effets sont la raréfaction des fluides; l'abondance de l'insensible transpiration, la grande humidité de l'atmosphère, la nature des alimens. Ces causes réunies se font sentir plus ou moins promptement sur les nouveaux habitans. Les forces diminuent peu-à-peu; le visage perd ses couleurs vermeilles; le teint devient d'un blanc plus ou moins hafanné; les solides sont privés de leur ton; les sécrétions se dérangent;

(*) Caïenne est par quatre degrés cinquante-six minutes de latitude nord.

6 L'ESPRIT DES JOURNAUX,

les excrétiens naturelles ne se font plus avec la même régularité. Pour prévenir la violence de ces accidens, & leurs suites, l'auteur indique les précautions qu'il convient de prendre. Il recommande de ne pas s'exposer au soleil dans les momens où sa chaleur est la plus forte; d'habiter un lieu aéré & élevé; de se baigner le soir à l'eau froide ou légèrement déglouée; de changer souvent de linge; de se promener le soir & le matin; de manger peu; de s'abstenir des fruits trop acides; de joindre à un usage modéré de viande des légumes frais; de boir son vin trempé; d'éviter la trop grande contention d'esprit, les exercices du corps fatigans; d'être très-moderé dans les plaisirs de l'amour. Outre ces précautions continuées durant quelque tems, M. Bajon conseille de se faire saigner une fois du bras, & de se purger au moins deux fois.

L'auteur, après avoir décrit, dans son premier mémoire, les dérangemens qui se font dans l'économie animale, chez ceux qui viennent d'Europe s'établir à Caienne, énonce dans le second les maladies qui sont les suites de ces dérangemens. Les nouveaux habitans commencent constamment par être attaqués de fièvres doubles tierces, qui finissent très-souvent par être continues. M. Bajon suit la marche de ces dernières qui n'attaquent guere que les personnes les plus robustes, les plus replettes, & en général celles qui se font le moins ménagées en arrivant dans le pays; communément elles se terminent le treizieme jour; il est rare

qu'elles aillent jusqu'au quinziesme ou dix-septiesme. Quant aux personnes qui sont d'un temperament plus délicat, elles sont sujettes à une espece de fièvre dont les symptômes sont moins violens & moins mauvais; cette fièvre prend presque toujours le caractère de la bilieuse ardente; elle ne se termine guere que vers le 13e. ou le 17e. jour. Lorsqu'un Européen a essuyé une de ces especes de fievers, on dit qu'il est acclimaté; & il n'est plus sujet qu'aux maladies ordinaires du pays. Quelques-uns sont exempts de ces fievers, il est vrai; c'est qu'ils en sont préservés par d'autres incommodités, telles que des dartres, des écoulemens vénériens, des érysipeles périodiques, des ulcères; les femmes ont pour préservatifs l'écoulement naturel, & sur-tout les fleurs blanches auxquelles un grand nombre sont sujettes; cependant on observe que les femmes, à Caienne, vivent plus long-tems que les hommes. Notre auteur ne se borne pas à faire le tableau de ces maladies; il passe en revue les différens moyens employés pour les combattre, & entreprend de les faire rejeter, pour établir un traitement plus méthodique.

Les maladies épidémiques & contagieuses sont très-rares à Caienne. La maladie de Siam, si redoutable & si commune à Saint-Domingue, n'a jamais été observée à Caienne; les fievers pestilentiels, la petite-vérole, les fievers pourprées sont absolument inconnues dans ce climat. La seule maladie épidémique que M. Bignon ait eu occasion d'y observer, est celle qui

8 L'ESPRIT DES JOURNAUX ;

emporta la plus grande partie des hommes qui y furent transportés en 1763 & 1764, pour y former des établissemens. Il en donne l'histoire dans son troisième mémoire. Il rapporte ensuite comment, par les précautions que l'on prit en 1766, on empêcha la petite-vérole répandue parmi des nègres nouvellement débarqués, de se communiquer à la colonie.

Le quatrième mémoire traite des maladies auxquelles les femmes sont sujettes à Caïenne. M. Bajon observe qu'elles sont peu fécondes ; ce qu'il attribue à la grande débauche des hommes, & aux dérangemens des évacuations périodiques du sexe. La grossesse, dans cette contrée, est accompagnée de peu d'accidens ; l'avortement y est assez rare. Les accouchemens y sont faciles ; on en voit peu de difficiles ou de laborieux. L'auteur, témoin d'accidens arrivés par l'impéritie & par la mauvaise manœuvre des négresses accoucheuses, les met sous les yeux du lecteur, & prescrit les règles qu'il faut suivre pour éviter ces désordres ou y remédier ; il trace la manière dont il faut conduire les femmes en couches, dans quelque cas qu'elles se trouvent. Il passe ensuite à deux incommodités fort communes aux femmes des pays chauds, les fleurs blanches & les descentes de matrice. Il confirme (*), dans ce mé-

(*) Les premiers essais que M. Bajon a faits sont consignés dans le *journal de médecine*, juin 1770, page 112.

moire, les bons effets d'une plante du pays (nommée *basilic sauvage*), contre les fleurs blanches. Cette plante a encore la vertu d'arrêter les gonorrhées; mais il ne faut l'employer que quand on est assuré qu'il ne reste plus de virus; on se sert, avec un égal succès, du basilic sauvage contre les chûres de la matrice, maladie fort commune chez les négresses.

Les maladies, qui attaquent les petits enfans, sont l'objet du cinquième mémoire. M. Bajon entre, à cet égard, dans des détails d'autant plus intéressans & nécessaires, qu'il est très-difficile à Caienne d'élever les enfans; ils échappent rarement au *mal de mâchoire*, aux mouvemens convulsifs, aux fièvres putrides & vermineuses, aux chancres & aux ulcères de la gorge & des amygdales, & aux accidens qui accompagnent la dentition. Il entre dans le détail des causes de ces différentes maladies, & s'élève, avec raison, contre l'usage où l'on est, en Amérique, de faire nourrir les enfans par des négresses; il montre les dangers de cette coutume, il recommande aux mères qui veulent préserver ces êtres fragiles des maux dont ils sont environnés, de les allaiter elles-mêmes; les succès de celles qui ont rempli ce devoir sacré doivent être pour les autres un encouragement bien flatteur; elles en retireront deux avantages; l'un de conserver les gages précieux de l'union conjugale; l'autre de se mettre à l'abri des incommodités produites par l'engorgement du lait dans les mamelles, & par son reflux dans la masse des humeurs. Notre au-

teur blâme un abus qui s'est introduit malheureusement par-tout, & qu'on a bien de la peine à déraciner, c'est de donner, aux enfans qui tétent, de la bouillie faite avec de la farine il indique l'espece de nourriture qui leur convient le plus. Il prescrit ensuite la méthode qu'il faut suivre dans le traitement des maladies de l'enfance. Il recommande, contre les vers, la décoction du samarouba frais, & surtout du lait ou suc d'un grand arbre du pays nommé *figuier*. Les premières observations de l'auteur sur les propriétés vermifuges de ce liqueur laiteuse, ont été consignées dans son *journal de médecine* (Supplém. de 1770, p. 65).

Dans le sixième mémoire il est question du tétanos, objet intéressant pour toutes les colonies. L'auteur en distingue deux especes. L'une qui attaque les nouveau-nés, se nomme, dans toutes les isles, *mal de mâchoire*, (*) & quoique cette partie est la première affectée, cette especes est connue à Caienne seulement sous le nom de *catarrhe*. Le mal de mâchoire est commun dans certains quartiers de Caienne, qu'on peut à peine conserver un tiers des enfans qui y naissent. Lorsque cette cruelle maladie les attaque, depuis l'instant de leur naissance jusqu'au 9e. jour, elle est constamment

(*) C'est un état spasmodique des muscles de la mâchoire inférieure, par lequel la bouche se trouve très-étroitement fermée.

regardée comme mortelle. En effet, il n'en réchappe pas un. M. Bajon examine quelle peut être la cause de ce mal, & présente les observations qu'il a faites pour appuyer l'opinion qu'il adopte. Il avoue de bonne foi que tous les moyens mis par lui en usage contre le mal de mâchoire, pour sauver ces petits infortunés de la mort, ont été sans succès. Mais il a trouvé le moyen de les en préserver; il consiste à faire remonter le sang contenu dans la veine ombilicale, jusqu'au dessus de l'endroit du cordon qu'on doit lier; de sorte que la portion qui doit rester après la ligature & la section, soit blanche, & ne contienne plus de ce fluide.

Voici ce que dit à ce sujet M. Bajon :

» Il y avoit déjà long-tems que je réfléchissois
 » sur les moyens propres à prévenir le *mal de*
 » *mâchoire*, lorsque les observations de M. Le-
 » vret (*) parurent. Je fus d'autant plus frappé
 » des effets qu'il attribue au sang qui séjourne
 » dans la portion du cordon qui reste après la
 » ligature & la section, & dans la portion

(*) Voyez le *journal de médecine*, tome XXXVII, pag. 348 & suiv. M. Levret expose dans ces observations l'utilité de la méthode de faire remonter le sang renfermé dans la veine ombilicale, jusqu'au-dessus de l'endroit du cordon qu'il faut lier, de manière que la portion qui doit rester après la ligature & la section, soit blanche; & ne contienne pas du tout de ce fluide. M. Bajon cite les propres expressions de M. Levret.

11 L'ESPRIT DES JOURNAUX ;

» de la veine ombilicale , jusqu'au sinus de la
 » veine-porte , que j'avois observé plusieurs
 » fois que la chute du cordon , occasionnée
 » par une grande putréfaction de cette partie
 » (toujours produite par la quantité de sang
 » des qui restoient en stagnation), étoit com-
 » mune un signe de *mal de mâchoire* , de sorte
 » que dans l'instant même j'eus l'idée d'em-
 » ployer ce procédé , persuadé qu'il prévien-
 » droit cette putréfaction : en effet j'ai toujours
 » vu que lorsqu'on avoit bien blanchi le
 » cordon , il séchoit plutôt qu'il ne pourris-
 »oit & qu'il ne tomboit totalement que le
 » 6e. ou le 7e. jour , tandis qu'à tous les
 » jours sans attaques du *mal de mâchoire* , il se couvroit
 » avec beaucoup de pourriture , le 30^e ou le
 » 40^e jour , au plus tard. »

» Je continuai d'employer ce moyen chez
 » tous les nouveaux-nés qui me tombèrent
 » entre les mains ; & le succès en fut
 » complet que , depuis l'année 1770
 » commencé à m'en servir , jusqu'à la fin
 » de l'année 1776 , où je suis parti de la
 » colonie , je n'ai pas vu mourir un seul en-
 » fant de cette maladie. Je ne saurois trop in-
 » sister sur la bonté de cette méthode , & en-
 » gager ceux qui pratiquent les accouchemens
 » dans les pays où cette maladie est commune ,
 » à vouloir bien la mettre en usage ; je leur
 » promets que s'ils l'emploient avec toutes les
 » précautions indiquées par M. Levret , ils
 » ont sur-tout l'attention de bien blanchir le
 » cordon , en répétant plusieurs fois la même

» opération pour faire remonter le sang en
 » haut, & empêcher qu'il n'en reste dans la
 » portion de veine qui est entre l'ombilic &
 » le foie, ils auront toujours la satisfaction de
 » voir leur travail suivi du succès le plus heu-
 » reux. » Nous nous sommes crus d'autant
 plus obligés de rapporter ce passage, que M. Sal-
 chow, professeur de médecine, & médecin-
 pensionné du pays de Suderdithmarshen, a
 constaté, il y a près de deux ans, l'efficacité
 de la même méthode pour préserver de la pe-
 tite-vérole, comme le chevalier Digby & M.
 Levret l'ont annoncé. *Voyez* notre journal d'*août*
 dernier, page 318.

Cependant les auteurs de la *gazette de santé* ;
 regardent comme une pratique ridicule ce dé-
 gorgement du conduit ombilical au moment de
 la naissance des enfans ; ils ne peuvent se per-
 suader que l'air puisse être la cause ou le vé-
 hicule de cette maladie ; mais il est très-pro-
 bable, selon eux, qu'elle ne se répand que
 par des foyers de contagion. D'après cette
 idée, il y auroit, ajoutent-ils, une expérience
 bien simple à tenter en Amérique, dans les lieux
 où la maladie règne, ce seroit de faire accou-
 cher les femmes par des personnes qui auroient
 la plus grande attention à tenir les linges qu'on
 emploie, très-propres, & un soin particulier
 d'éloigner des accouchées, ainsi que les nou-
 veaux nés, sur-tout au moment qu'on les ré-
 çoit & qu'on leur lie le cordon ombilical ;
 tout ce qui pourroit être suspecté d'infectio-
 n. Mais d'après les expériences faites par M.

14 L'ESPRIT DES JOURNAUX,

Bajon, depuis 1772 jusqu'en 1776, & le succès qu'elles ont eu, il nous semble que le préservatif contre le *mal de mûchoire*, est trouvé en dégorgeant le cordon ombilical des enfans au moment de leur naissance. Cette pratique peut n'être pas d'accord avec quelques systèmes particuliers; mais il est difficile de se refuser à l'évidence, & le zèle de M. Bajon pour le bien public, ne peut laisser naître de soupçon sur la vérité des faits qu'il avance dans son ouvrage.

Notre auteur parle aussi du tétanos des *adultes*, dont il fait deux espèces; il en décrit la marche & le traitement qu'il a soin d'appuyer de plusieurs observations. Il est à propos de remarquer que les chevaux sont quelquefois atteints du tétanos, & que peu en reviennent. Les perroquets privés y sont également sujets, & périssent dans les premiers momens de l'épouvanse. L'auteur n'a pu trouver aucune méthode curative, digne de confiance, pour le tétanos des adultes, quoiqu'il ait essayé tous les moyens connus jusqu'ici; mais il observe que quelques negres possèdent la connoissance de certains végétaux qui paroissent spécifiques contre cette maladie. « Il y a certainement à » Caïenne, dit-il, un negre qui guérit le » tétanos avec quelques plantes du pays... La » vérité, qui me sera toujours chère, me fait » dire ici que j'ai été témoin de plusieurs gué- » risons qu'il a opérées chez des personnes » dont j'avois jugé la maladie mortelle: je » lui ai même vu guérir avec les mêmes se- »

» medes, des chevaux qui étoient dans un état
 » presque désespéré. « M. Bajon desire avec
 raison que le gouvernement prenne les mesures
 convenables pour savoir quels sont les végé-
 taux qu'emploie ce negre, & la maniere dont
 il les administre.

Le septieme mémoire a pour objet les mala-
 dies chroniques; & le huitieme, les maladies
 de la peau.

Une maladie inconnue en Europe fait le
 sujet du neuvieme. Elle est désignée sous le
 nom de *pians*. Elle semble, dit M. Bajon, par-
 ticuliere à ces noirs qui naissent sous les cli-
 mats brûlans de l'Afrique, & qui, par leur
 émigration, l'ont portée dans toutes les parties
 de l'Amérique méridionale où elle est actuelle-
 ment, peut-être, plus commune qu'en Afrique
 même. Notre auteur se plaint, avec raison,
 que les médecins & les chirurgiens n'entrepren-
 nent jamais de la traiter. Parmi les motifs qui
 devroient les engager à s'occuper de la curation
 des *pians*, il en est un bien puissant; c'est
 que ce virus semble se propager de jour en
 jour; qu'il attaque les blancs tant Européens
 que Créoles, & que plusieurs habitans de
 Cayenne en sont trop souvent les victimes.

» N'est-il pas à craindre, ajoute-t-il, que lors-
 » que cette maladie sera parvenue à sa plus
 » grande force, elle ne quitte son domaine
 » pour s'étendre tout-à-coup, & pour exercer
 » sa fureur par-tout où il y aura des hommes?
 » N'est-ce pas là la marche qu'a suivie le vi-
 » rus vénerien avec lequel les *pians* ont la

» plus grande analogie ? « M. Bajon nous apprend qu'il est aussi rare de voir des negres qui n'aient jamais les pians, qu'il l'est de rencontrer en Europe des personnes exemptes de la petite-vérole. Les pians ont encore cela de commun avec la petite-vérole, qu'ils n'attaquent pas deux fois le même individu lorsqu'ils ont été bien traités. Cette maladie est contagieuse, & quand un negre en est atteint, elle se communique assez promptement à ceux qui ne l'ont pas eue, pourvu toutefois qu'il y ait un contact plus ou moins immédiat. Cependant la voie la plus ordinaire dont les negres contractent cette maladie, c'est leur commerce avec les negresses. Le savant observateur distingue trois especes de pians, & semble porté à regarder ce mal comme le second degré de la vérole, & le *mal rouge* ou lepre, comme le troisieme degré. Quoi qu'il en soit, le véritable remede des pians est le mercure; mais il faut l'administrer avec beaucoup de précautions. Les gens de l'art, qui se destinent à aller pratiquer dans les colonies américaines, trouveront ici, sur l'administration du mercure sous ce ciel brûlant, des conseils excellens, & pour la curation des pians un plan méthodique dont ils tireront le plus grand avantage.

» Les habitans d'une partie de l'Afrique; » dit M. Bajon, sont sujets à une maladie particulière, qu'on n'a observée nulle part que » dans ces climats, & à laquelle on a donné » le nom de *dragonneau*. « C'est de cette maladie qu'il est question dans le dixieme mémoire.

L'auteur permettra d'observer ici qu'un écrivain grec, nommé *Agatharchides*, qui a composé une histoire de Perse, parle de cette maladie comme existante en Asie. Voici le passage de cet historien d'après Plutarque; nous nous servirons de la traduction d'Amyot: » Et ceux qui furent malades alentour de la mer rouge, (ce qui s'entend probablement des soldats de l'armée des Perses avancée dans l'Arabie,) ainsi comme *Agatharchides* écrit, eurent des accidens étranges, que personne n'avoit jamais ne leus ne veus: & entre autres, qu'il leur sortoit de petits serpens & les souris des bras, &c. » Galien en effet, sur la tradition ou sur la foi de quelque historien, observe que cette maladie est fréquente en Arabie. Paul d'Egine rapporte aussi qu'elle existe dans l'Inde & dans les contrées qui sont au-dessus de l'Égypte, c'est-à-dire l'Arabie. Suivant Avicenne, elle est commune auprès de Médine (en Arabie), dans le Corasan, en Égypte & ailleurs. C'est, sans doute, parce qu'elle n'étoit point rare auprès de Médine, que les traducteurs barbares des livres de médecine arabes, l'ont appelée *vena Medinensis*. On voit par-là que ce mal regne & dans l'Asie & dans l'Afrique; ce qui n'empêche pas de dire que les negres paroissent y être plus sujets aujourd'hui que les autres peuples de l'Afrique, & que les asiatiques. M. Bajou, au reste, ayant été à portée de traiter beaucoup de negres attaqués de ce mal, l'a mieux observé, & par consé-

quent mieux décrit que les voyageurs. Le dragonneau, dit-il, est un véritable ver chez lequel la sensibilité & l'irritabilité sont on ne peut pas plus marquées; ce que M. Bajon prouve par les observations qu'il a faites. Il ajoute un peu plus loin : » Le siege du dragonneau est constamment le tissu cellulaire qui unit les tégumens aux muscles; souvent il passe dans l'intestice de ceux-ci, & s'étend fort au loin en serpentant & se repliant de plusieurs façons; j'en ai trouvé qui avoient cinq à six pieds de long; il y en a d'autres qui sont beaucoup plus courts. Lorsque ce ver est sorti, il est blanc, de figure ronde, & de la grosseur d'une corde de violon. En le disséquant, j'ai observé qu'il étoit formé de cinq à six filets assez gros, joints ensemble par un tissu cellulaire fort gras, semblable à une espèce de gluten mucilagineux & assez solide. La première partie de ce ver, qui a coutume de sortir, est ronde, & annonce assez que c'est la tête de l'animal; & la dernière qui sort, va toujours en diminuant, devient pointue, & est très-sûrement la queue . . . Lorsque ce ver paroit être arrivé à son dernier degré d'accroissement, il excite à la peau une inflammation plus ou moins vive, toujours suivie d'un abcès. L'abcès étant ouvert, l'animal présente la tête, & sort de la longueur de trois ou quatre pouces, en même-tems que la matière purulente; la sortie du reste du corps se fait lentement & en plusieurs jours,

» suivant qu'il est plus ou moins long : com-
 » munément il en sort trois ou quatre pouces
 » par jour. On est dans l'usage, pour aider sa
 » sortie & prévenir sa rupture qui est toujours
 » dangereuse, de le rouler autour d'un petit
 » bâton à mesure qu'il sort, & d'affujettir ce
 » bâton sur l'ouverture de l'abcès, au moyen
 » d'un petit bandage. «

M. Bajon dit que le dragonneau se trouve
 dans toutes les parties du corps, mais bien
 plus fréquemment aux extrémités inférieures.
 Il en a tiré un qui se promenoit autour du
 globe de l'œil dans le tissu cellulaire qui unit
 la conjonctive avec la cornée opaque; il en a
 vu deux sur le dos, mais jamais sur le ventre
 ni sur la poitrine. Il croit au reste que cette
 maladie dépend de quelque vice particulier dû
 aux alimens dont on use en Afrique, ou à l'air
 qu'on y respire. Nous remarquerons ici que les
 Arabes qui habitent, comme on fait, en Asie,
 attribuent, aujourd'hui même encore, cette ma-
 ladie à l'usage des eaux stagnantes.

M. Bajon, dans ce mémoire, indique très-
 bien la conduite qu'il faut tenir pour débarrasser
 le corps de ce ver singulier, & le traite-
 ment convenable soit avant sa sortie, soit après
 son entière extraction, soit lorsqu'il en est resté
 une portion, laquelle produit toujours une in-
 flammation violente qui, en peu de tems, se
 termine par la suppuration, & souvent par la
 gangrene.

Dans le mémoire qui suit (*l'onzième*), il s'a-
 git des animaux vénimeux de la Guiane & de

Caïenne. Les plus dangereux sont le serpent à sonnettes ou à grelots, & le serpent à grage. Bien qu'ils soient communs dans ces contrées, on voyage souvent pendant long-tems sans en rencontrer aucun.

Le serpent à sonnettes devient d'une grosseur monstrueuse; son venin est le plus actif & le plus violent de tous ceux qu'on connoisse. Quiconque a le malheur d'en être mordu, périt en très-peu de tems, si l'on n'y apporte les secours les plus prompts. Heureusement ce reptile n'est pas aussi hardi que le prétendent quelques naturalistes; car toutes les fois qu'il est poursuivi par des hommes, son premier soin est de fuir. D'ailleurs, comme il n'avance point sans faire un bruit assez remarquable, on est averti de sa rencontre, & par conséquent à portée de l'éviter. Aussi M. Bajon assure, que dans l'espace de douze ans qu'il a resté dans ce pays, il n'a vu qu'un petit nombre de ces animaux, & que les Indiens & les negres chasseurs, continuellement occupés à parcourir les bois & toutes sortes de terrains incultes, en font très-rarement mordus.

Le serpent à grage a la tête beaucoup plus grosse que les autres serpens, de sorte que sa gueule est très-grande, ses mâchoires longues & fendues; ses dents sont disposées de façon qu'elles sont toutes courbes, & leur convexité se trouve vers le dehors, & la concavité vers l'intérieur de la gueule; les dents de toute la circonférence des mâchoires sont peu longues, toutes pointues comme les dents d'une scie, &

leur courbure est proportionnée à leur longueur. Les dents vénimeuses sont au nombre de quatre, deux en haut & deux en bas, situées précisément à la pointe de chaque mâchoire; ces dents, qui occupent la place des incisives, sont environ six fois aussi longues que les autres, & leur courbure est considérable. Lorsque l'animal ferme la gueule, ces dents se croisent les unes entre les autres; elles sont creuses: toutes les fois que le reptile s'élançe pour mordre, il ouvre une gueule effroyable; ses dents embrassent une portion considérable de chair, sur quelque membre qu'elles se portent; rarement cette portion de chair est emportée par le serpent, mais il arrive presque toujours que les dents se cassent.

Les indiens & les negres connoissent beaucoup de plantes dont plusieurs ont la vertu de remédier aux accidents causés par la morsure de ces serpens. Le sucre brut, appliqué sur la plaie & pris intérieurement, s'emploie avec succès. L'alkali volatil, administré par M. Bajon, a réussi; on trouve de lui une observation à ce sujet dans le *journal de médecine*, août 1770. Il a constaté depuis, l'efficacité de l'alkali volatil; cependant il déclare, d'après sa propre expérience, que la vertu de ce sel n'est pas toujours bien sûre.

Après avoir réfuté quelques méprises de M. l'abbé Sonnini, notre auteur indique les secours qu'il convient d'administrer contre le venin de la mouche à drague, le scorpion, la bête à mille pieds, & la fourmi flamande.

22 L'ESPRIT DES JOURNAUX ;

On trouve dans le douzième mémoire, la description d'un oiseau nommé *Parraqua*, semblable pour la forme & l'organisation, à nos poules & à nos faisans. Le mâle, dont la voix est très-forte, & qui exprime positivement les trois sons qui forment son nom, a quelque chose de particulier dans la trachée-artère : cet organe de la respiration & de la voix, au lieu d'entrer tout droit dans la poitrine, comme dans les autres oiseaux, se porte au contraire vers l'extérieur de cette cavité, passe sur la partie antérieure de la clavicule gauche, descend le long & au dehors du sternum, seulement recouvert de la peau jusques près de la partie inférieure du cartilage xiphoïde où il se recourbe, en faisant une anse, & remonte de l'autre côté du sternum, à peu de distance de la portion descendante, gagne enfin la partie supérieure de la poitrine, passe sur la partie antérieure de la clavicule droite, & entre dans cette cavité pour aller s'y distribuer comme à l'ordinaire.

L'histoire du *Maraye*, oiseau qui a beaucoup de ressemblance avec le *parraqua*, fait le sujet du treizième mémoire. La trachée-artère, dans le *maraye*, a aussi quelque chose de remarquable. Voici comment le savant observateur en décrit la position : » Comme dans tous les » animaux elle descend le long du col, sur » la partie antérieure de l'œsophage; parvenue » à l'entrée de la poitrine, elle se dirige vers » l'extérieur de cette cavité, & passe sur la » portion antérieure de la clavicule gauche ;

» s'avance sur la partie supérieure du sternum,
 » recouverte simplement de la peau, & des-
 » cend de quelques lignes sur cet os; elle se
 » recourbe ensuite, & remonte vers la partie
 » droite, & passe sur la portion antérieure de
 » la clavicule du même côté, sur laquelle elle
 » se recourbe pour entrer dans la poitrine où
 » elle va se terminer, comme dans les autres
 » animaux..... La portion de la trachée-arte-
 » re, qui s'avance sur le sternum, forme une
 » anse avant que de remonter; cette anse se
 » trouve fortement embrassée par un muscle
 » très-fort «. M. Bajon relève encore quelques
 » méprises de M. l'abbé Sonnini.

Le quatorzième mémoire est destiné à l'his-
 toire d'un autre oiseau de la Guiane; on l'ap-
 pelle *Yacou*. Il forme une espèce différente des
 deux précédens. L'auteur a fait graver la figure
 de ces trois oiseaux.

M. Bajon, dans les mémoires quinzième &
 seizième, parle du manioc, de la manière de
 le cultiver, de ses différentes préparations, de
 l'eau qui se tire de la racine fraîche, de ses qua-
 lités vénéneuses, & des moyens d'en arrêter
 les effets. L'auteur fait connoître en quoi dif-
 fère le manioc proprement dit, du camanioc;
 celui-ci a la racine oblongue, plus compacte,
 laquelle ne fournit point de suc nuisible. Ces
 deux espèces se cultivent dans toutes sortes de
 terres. Cette culture demande peu de soin. On
 fait avec ces racines, 1^o. la cassave, qui est
 une espèce de gâteau dont se nourrissent les
 nègres, & une partie des blancs de la Guiane;

24 L'ESPRIT DES JOURNAUX,

2°. le couac , c'est une préparation de la farine de manioc qui , au feu , devient grenue , & que les indiens & beaucoup de negres préfèrent à la cassave. On en fait aussi diverses boissons plus ou moins estimées. Après en avoir détaillé les procédés , M. Bajon expose les diverses opinions des auteurs sur la nature du suc extrait du manioc. Les animaux qui boivent de ce suc frais périssent en fort peu de tems. Il n'est pas aussi nuisible , lorsqu'il est anciennement extrait , ou s'il a bouilli , ou si l'on y a dissout du sel de tartre ; alors les animaux en sont seulement incommodés. Notre auteur croit qu'il y a dans ce suc une partie volatile légèrement acide , qui s'évapore aisément , & qui est la seule nuisible. L'eau de rocou , qui agit comme un vomitif , passe pour l'antidote du poison du manioc. Elle ne réussit cependant pas constamment ; c'est souvent infructueusement qu'on la combat avec les alkalis fixes ou volatils. Le suc de basilic ordinaire est le seul moyen qui ne manque point son effet.

Les mémoires qui composent ce premier volume , remplis de choses curieuses , utiles & neuves , & présentés du style simple qui convient à la vérité , méritent d'être accueillis. Le jugement que nous en portons , est appuyé de celui de l'académie des sciences , & fortifié du suffrage de plusieurs personnes en état de prononcer sur un ouvrage aussi utile. Nous ne voyons pas que l'auteur ait essuyé de critiques , de la part des journalistes , qu'en donnant l'air fixe pour cause du tétanos à Caïenne.

ne. Tout lecteur sensé verra dans cette assertion un exemple de l'abus qu'on fait en médecine de toutes les découvertes qu'on a faites dans la physique ou dans la chymie. On pourroit demander à M. Bajon s'il croit réellement que le tétanos de Caienne vient plutôt d'un acide que d'un alkali, & si cette affection ne peut pas tout aussi-bien être occasionnée par celui-ci que par celui-là? Ne vaudroit-il pas mieux, & n'y auroit-il pas plus de véritable philosophie à s'abstenir de toute explication, que d'en donner de si vagues?

Le second volume de cet ouvrage n'est pas moins intéressant que le premier; il est composé de douze mémoires.

Dans le premier, M. Bajon marque d'abord la situation de la Guiane & de l'isle de Caienne; il en fixe les limites; il indique les différens établissemens formés dans cette colonie; il fait mention aussi de l'administration tant dans l'ordre ecclésiastique que dans l'ordre civil & militaire.

La Guiane, dit-il, est un pays très-grand dans lequel tout paroît encore dans l'état de nature. Les établissemens foibles & languissans de cette contrée y laissent voir à peine des traces de l'homme civilisé & instruit. Ce n'est que sur les bords de la mer, ou dans son voisinage, que l'on trouve ces établissemens. Si l'on pénètre dans l'intérieur des terres, on n'apperçoit nulle part de routes frayées par l'homme, mais seulement par des animaux sauvages de toute espèce, dont le nombre est d'autant

plus grand, qu'ils ont pu vivre & se multiplier dans une paix profonde qui n'a jamais été troublée par les besoins de l'homme. Les naturels du pays, qu'on appelle *Sauvages* ou *Indiens*, sont en très-petit nombre; on en trouve quelques-uns sur les bords de la mer, ou aux embouchures des principales rivières; on connoît peu ceux de l'intérieur des terres. Ils vivent en petites sociétés, toujours commandées par un chef auquel tout le monde obéit; on le nomme *capitaine*. Les Indiens, en général, n'aiment pas à vivre avec les Européens, ni auprès de leurs établissemens: aussi s'en éloignent-ils toujours autant qu'ils le peuvent. Cependant ils sont très-utiles aux habitans de ces contrées. Les Européens, qui habitent les différens établissemens de la Guiane, les prennent pour chasser & pour pêcher; ils s'acquittent de ces fonctions mieux que personne, lorsqu'ils veulent s'en donner la peine; on les emploie aussi à différens travaux pour le roi, & principalement dans les voyages qu'on fait le long des côtes ou sur les rivières, pour pénétrer dans les terres. Ils sont beaucoup plus au fait de ces navigations que les blancs ou les noirs.

Quant au terrain de la Guiane, il est bas & uni sur les bords de la mer; il est successivement couvert & découvert par le flux & reflux; il y a des prairies continuellement inondées, d'autres le sont seulement durant la saison des pluies, tandis que d'autres sont toujours seches. Celles-ci produisent une herbe toujours verte & excellente pour la nourriture

du bétail. C'est-là que paissent des bœufs & des vaches qui s'y sont multipliés considérablement depuis huit à neuf ans. On y entretient aussi des cochons & des chevres.

A proportion que l'on s'éloigne de la mer, le terrain s'éleve considérablement; on y voit des montagnes plus ou moins hautes. Quoiqu'on ait peu de connoissances sur les minéraux de la Guiane, M. Bajon est persuadé que les montagnes nombreuses de cette contrée doivent en renfermer beaucoup. Ce qui le prouve, ce sont des traces de volcans, indiquées par des laves.

L'auteur passe ensuite en revue les différens arbres fruitiers du pays. Mais on y cultive, depuis peu, des arbres transportés de l'Inde, tels que le canellier, & le giroflier, lesquels y viennent très-bien. Les terrains qui sont à une certaine distance de la mer, élevés & secs, sont couverts d'arbres dont le bois est très-dur; plusieurs sont propres à la charpente, à la mâture & à la construction. Outre ces arbres qui offrent à cette colonie une ressource très-grande, on trouve encore dans ces forêts immenses des productions utiles; la vanille, la falsépareille, le baume de copahu, la casse, le simarouba, le cacao, la gomme élastique, &c. objets d'une branche considérable de commerce pour les Portugais, mais dont les habitans de la Guiane n'ont point su, jusqu'à présent, tirer aucun parti: Ils se bornent à cultiver l'indigo, les cannes à sucre, le coton, le café, le cacao, le rocou. Ces différentes plantes réus-

fissent très-bien ; cependant cette colonie ne prospère point. L'auteur, qui a suivi les opérations, croit avoir découvert les raisons qui, jusqu'ici, ont empêché les colons de s'enrichir, & les indique. Ils pourroient encore tirer de grands avantages de la pêche, sur-tout de celle du lamentein ; ce poisson, dont le volume est énorme, est très-commun vers le sud de la Guiane, dans des lacs qui se trouvent aux environs de Mayacaré. M. Bajon entre dans le détail de ce qu'il faudroit faire pour l'établissement qu'il propose à cet égard, & pour former des marais salans.

On voit par-là que, si cette colonie est encore dans un état de foiblesse, on ne sauroit en accuser l'infécondité du pays, mais l'indolence, l'inactivité, une culture trop routinière, &c.

Le second mémoire a pour objet le traitement des plaies relativement aux pays chauds. M. Bajon montre combien est pernicieuse la coutume où l'on est dans les isles d'employer une foule d'onguents qu'on a déjà proscriés avec raison en Europe. Il a réduit le traitement des plaies à une très-grande simplicité. Le topique dont il a fait usage avec le plus de succès, & qui lui a paru remplir le plus complètement l'unique but qui est de guérir, est une légère décoction de quelques plantes vulnérables du pays, à laquelle il ajoute un tiers de taffia. On a soin de bien laver la plaie & ses environs avec cette décoction ; on y trempe les plumageaux dont on la couvre, ainsi qu'une légère com-

preffe que l'on met pardeffus. Ce moyen rend presque toujours la suppuration d'une bonne qualité, ni trop abondante, ni trop médiocre, & les chairs restent fermes, grenues, & vermeilles, fans se boursoffler, pourvu toutefois qu'aucune cause étrangere ne vienne pas compliquer la maladie. Lorsque les plaies sont abreuvées de beaucoup de sérosité, on rendra ce topique bien plus actif, en augmentant la dose du raffia, & en diminuant celle de la décoction vulnéraire; on ne fera même aucune difficulté d'employer seule cette liqueur spiritueuse. Le raffia, outre sa qualité tonique, abonde en parties huileuses qui le rendent balsamique. Il produit encore une résolution aux environs des plaies, qui presque toujours sont un peu engorgées, & opposent par-là un obstacle à leur guérison. Enfin, l'usage de cette liqueur sur les plaies de ces climats, dispose les chairs à la cicatrification, sans jamais les racornir; de sorte que très-souvent on peut faire usage de ce topique, depuis le commencement de la suppuration d'une plaie, jusqu'à sa parfaite consolidation. Il convient même d'en continuer l'usage sur la cicatrice, long-tems après qu'elle est faite, pour la raffermir, & empêcher qu'elle ne se déchire, ou ne se rouvre.

Notre auteur recommande encore de ne point faire usage des emplâtres qu'on met pardeffus les plumaceaux, pour les maintenir en place, & de ne point charger les plaies de beaucoup de linges qui échauffent inutilement la partie malade : mais il avertit que dans ces

climats les plaies considérables, & qui suppurent beaucoup, doivent être pansées plus souvent, que dans ceux qui sont tempérés ou froids. Ce mémoire est rempli de choses excellentes; nous exhortons les jeunes chirurgiens qui se proposent d'aller exercer leur art dans les isles, de le lire & de le méditer. M. Eujen ne se contente pas de donner les préceptes, il les unit à la pratique dans une observation qu'il communique, & que nous croyons devoir rapporter ici, en l'abrégéant néanmoins.

Le 29 d'août 1773, un économe de M. Gaëtan Prépaud, faisant faire un arantis sur l'habitation des allées, fut surpris par un arbre très-gros, qui, tombant d'un côté où il ne s'attendoit pas, ne lui laissa pas le tems de s'échapper. Les negres, qui abattoient le bois, s'étoient d'abord apperçu que l'arbre tomboit de son côté, & le virent succomber sous ce poids énorme; ils accoururent après que l'arbre fut tombé, & le trouverent en partie caché par le tronc : dès lors ils le crurent tout-à-fait écrasé.

Comme l'arbre étoit très-branchu, ils ne purent l'approcher qu'après avoir coupé quelques-unes de ses branches. Arrivés auprès de lui, ils apperçurent qu'il respiroit encore; le tronc de l'arbre passoit obliquement sur son corps, c'est-à-dire, sur le ventre de droit à gauche, sur une portion de la poitrine, & sur tout le bras gauche; de sorte que la tête & le bras droit ne furent point endommagés, & n'étoient couverts que de quelques branches. Les negres fi-

rent d'abord quelques tentatives pour débarasser cet homme; mais n'ayant pu y parvenir, ils se déterminèrent à couper les branches, & à scier le tronc de l'arbre, au-dessus & au-dessous du corps, pour lever ensuite la pièce, & le retirer commodément; ce qui fut exécuté. Lorsqu'on l'eut retiré de cet endroit, & qu'il put respirer un peu plus à l'aise, il prononça quelques mots, & demanda un peu de vin; on lui en donna: les negres le mirent ensuite dans un hamac, & l'apportèrent chez M. Prépaud, dont la maison est à trois quarts de lieues de l'endroit où étoit arrivé l'accident. M. Bajon appelé, ne put arriver au secours du blessé qu'à dix heures du soir; il le trouva étendu sur un lit, respirant avec peine & avec beaucoup de lenteur: le pouls étoit petit & peu sensible; la peau froide & gluante; le bras gauche étoit prodigieusement gonflé & noir; une portion de l'extrémité supérieure de l'humérus qui étoit fracturé en pointe, sortoit à travers la peau de plus d'un pouce & demi, & l'extrémité inférieure de ce même os perçoit également la peau du côté opposé. Les tégumens de cette partie, quoique percée, contenoient intérieurement une très grande quantité de sang épanché, bien qu'il en coulât toujours par les plaies; ce qui sembloit annoncer l'ouverture de quelque vaisseau considérable. Le blessé ne pouvoit remuer ni les reins, ni les cuisses, ni les jambes; ces parties n'avoient cependant éprouvé aucune fracture, mais elles étoient couvertes de contusions, ainsi que tout

le côté gauche depuis l'épaule jusqu'aux fessés. Après avoir fait rentrer les pointes sortant des os, pratiqué les incisions nécessaires, & réduit la fracture, M. Bajon appliqua le bandage à dix-huit chefs. Le seul topique, qu'il employa alors, fut deux tiers de tafia avec un tiers d'eau dans laquelle il avoit mis dissoudre autant de sel marin qu'il fut possible. Toutes les plaies furent lavées avec cette liqueur, & les pièces de l'appareil en furent imbibées; on servit également à laver les autres plaies répandues sur le corps de cet infortuné. Le lendemain il se plaignoit de ressentir beaucoup plus de douleur que la veille; le pouls étoit plus fort, plus développé & fiévreux; la respiration pénible; le malade crachoit un flegme noir & coagulé. Le soir la fièvre étoit plus forte & développée, la respiration très-laborieuse. Le malade n'osoit faire aucun effort pour cracher; il avoit les extrémités inférieures paralysées; les selles & les urines étoient supprimées depuis l'instant de l'accident. L'appareil levé, le bras parut sensiblement mieux; l'enflure avoit considérablement diminué. Le pansement se fit comme la veille; le blessé fut saigné ensuite; il le fut encore deux fois. Le quatrième jour, il remuoit un peu la jambe & la cuisse droites; la fièvre étoit toujours forte, mais la respiration étoit plus libre, & l'expectoration plus aisée. Pour être plus assiduellement soigné par M. Bajon, le malade fut transporté par douze nègres dans un hamac, à Casenne. Les plaies continuoient d'aller à merveille; mais la fièvre

se soutint très-forte jusqu'au 15^e. Enfin le trentième le blessé commença à se lever un peu ; il reprit insensiblement des forces & de l'embonpoint ; & au bout de deux mois la cure fut complète. Les os fracturés étoient très-bien réduits, & si exactement réunis qu'il n'y avoit pas la moindre difformité. Cependant M. Bajon voulut que le bras fût encore quelque tems maintenu par un léger bandage, & qu'on l'arrosât de taffia.

La guérison de ce blessé réduit à un état aussi fâcheux, fait honneur au chirurgien qui s'en est chargé, & forme une preuve non équivoque de sa capacité ; aussi fut-elle récompensée par la confiance des habitans de Caïenne.

Passons au troisième mémoire qui a pour objet le traitement des inflammations, des abcès & des gangrenes. L'auteur commence par cette proposition qu'on peut regarder comme principe : quoique les maladies inflammatoires des pays chauds paroissent être les mêmes que celles des pays froids ou tempérés, on ne doit cependant pas les traiter de la même manière. Ainsi il recommande de ne point prodiguer les saignées, lors sur-tout que le malade est depuis long-tems dans le pays, s'il a naturellement la fibre lâche & molle, si les humeurs paroissent appauvries, & si l'état œdémateux se joint à l'état inflammatoire. On fera au contraire moins réservé sur l'usage de la saignée, si le malade est nouvellement arrivé d'Europe, s'il est jeune & robuste, s'il a la fibre sèche & rigide, si la tumeur paroît plus phlegmoneuse

qu'érysipélateuse. Quant aux topiques, il faut les varier suivant l'état de la tumeur. Le cataplasme de mie de pain, de lait & du safran ne convient pas dans ces climats, parce que le lait fermente très-prompement, devient très-noir & peu propre à produire l'effet qu'on désire; mais si l'on est forcé de l'employer, il faut avoir l'attention de le mettre fort épais, & de le changer très-souvent. Dès que la fluctuation est sensible au dehors, dans les abcès qui surviennent aux viscères & sur-tout au foie, on ne doit pas différer d'en faire l'ouverture, afin de prévenir le délabrement que le pus ne manqueroit pas de causer par son séjour. Les dangers qui suivroient ce retard, sont prouvés par des observations produites par l'auteur. Il prescrit pour les abcès & les gangrenes un cataplasme de manioc; c'est un puissant antiseptique: la substance du manioc, en se desséchant, absorbe la grande quantité d'humeurs que le dégorgement fournit.

Les vices, qui accompagnent presque toujours les ulcères des pays chauds, & qui opposent un obstacle à leur guérison, sont des chairs extrêmement mollasses, baveuses, fort élevées, de couleur blanchâtre, souvent pourries, ou d'un très-mauvais caractère; des supurations putrides, ichoreuses, trop épaisses, trop séreuses. &c..... Tels sont les objets que M. Bajon traite dans le quatrième mémoire, dans la vue d'indiquer la route qui paroit la plus convenable pour détruire ces vices, & procurer une guérison parfaite,

Ces deux mémoires (le troisieme & le quatrieme) font de la plus grande importance. L'auteur y établit une pratique sage, conforme à la saine doctrine , & appuyée par l'expérience & des succès. L'académie royale de chirurgie lui a déjà rendu justice , en lui accordant en 1773 une médaille d'or. Quand les maîtres de l'art ont prononcé , il ne nous reste qu'à applaudir à leur jugement.

M. Bajon présente dans le cinquieme des observations sur quelques quadrupedes de la Guiane; tels que le tigre , dont il y a deux especes; la biche dont il a trois especes; le cochon dont il y a aussi trois especes; cet animal est différent du cochon d'Europe : l'espece qu'on nomme cochon des bois , est très-commune & très-nombreuse. Les mœurs & les habitudes des cochons des bois paroissent être sociales. On ne les trouve jamais seuls; & lorsqu'ils voyagent, ils s'attroupent au nombre de mille & quelquefois plus. C'est à la fin des pluies & au commencement de l'été qu'on a coutume de les voir passer. Ces troupes sont composées de cochons de tout âge; il y en a même de très-petits qui suivent leurs meres; leur marche est presque toujours dirigée vers l'est, & jamais vers l'ouest. Lorsqu'ils rencontrent quelque grande riviere, celui qui est à la tête de la bande, & qui la conduit, s'arrête un instant; & lorsqu'il y en a quelques-uns rassemblés sur les bords, il entre le premier dans l'eau pour la traverser; tous les autres le suivent successivement, jusqu'à ce que tous soient passés; ce

36 L'ESPRIT DES JOURNAUX ;

qui dure long-tems , car souvent la bande tient une lieue de long. Quelque larges que soient les rivières , ils les traversent toujours , parce qu'ils nagent très-bien. Lorsqu'ils sont parvenus au bord opposé de la rivière , ils continuent leur route , sans que rien puisse les déranger du chemin qu'ils ont pris. Aussi passent-ils souvent dans des endroits habités , même dans des jardins , & quelquefois dans la cour des habitations , lorsqu'elle se rencontre sur leur route. C'est ce qui est cause qu'on en tue beaucoup ; car dès qu'on est averti de leur passage , tout le monde y accourt avec des bâtons , des haches , des couteaux , & le premier outil qu'on trouve sous sa main. Un coup de bâton , porté sur le nez , les fait tomber roides sur le champ. Au reste ces animaux se servent cruellement de leurs dents pour mordre les chiens qui les poursuivent , & même les hommes. Si un seul homme en rencontroit une bande au milieu du bois , le parti le plus sûr pour lui seroit de monter sur un arbre , & de les laisser passer tranquillement ; car s'il s'avisoit de les attaquer ou de prendre la fuite , ils iroient tous sur lui , & le mettroient bientôt en pièces.

M. Bajon parle encore de trois espèces de chiens sauvages , & d'un autre animal nommé marmose , dont il donne la description & la figure.

Le tapir ou maïpouri fait l'objet du sixième mémoire. Le septième contient des observations générales sur les mœurs & les habitudes

des oiseaux de la Guiane; on trouve dans le huitieme, la description & l'histoire d'un oiseau nommé camoucle.

Les mémoires qu'on trouve ici sur l'histoire-naturelle, offrent, au sujet de la génération, une singularité unique en son genre, & qui nous paroît devoir attirer les regards les plus attentifs des physiciens: c'est sur la structure des parties de la génération des femelles marmosées; ces animaux font leurs nids sur les arbres comme les oiseaux. MM. de Buffon & Daubenton en décrivent les trois espèces, sous le nom de *Sarigue* ou *Opossum*, de *Marmose* & de *Cayopolin*.

Leur fœtus ne se trouve point dans le lieu qu'il occupe ordinairement chez les autres animaux, & jamais on n'a vu de femelles pleines; elles ont leurs petits pendus aux mamelles, qui sont placées sous le ventre, & recouvertes d'une poche. On n'a jamais pu découvrir en quel tems, ni par quelle voie ils ont été transportés dans cette poche. M. Bajou en a trouvé de la grosseur d'un grain d'orge, déjà adhérens au mamelon, ce qui feroit soupçonner qu'ils n'ont pas été formés ailleurs; mais de pareils faits aussi extraordinaires, & si contredits par l'anatomie connue, doivent être encore discutés & examinés de plus près.

Tout ce qu'on peut en conclure, c'est que la nature n'est guere uniforme dans la reproduction des êtres, & que la marche qu'elle tient à cet égard nous sera long-tems inconnue.

Le neuvieme mémoire est très-curieux par les expériences faites sur un poisson à commo-

tion électrique; connu à Caienne sous le nom d'*anguille tremblante*. Elles paroissent prouver qu'il existe dans ce poisson un fluide qui donne une commotion électrique aux corps animés, soit immédiatement, soit par communication, à l'aide des métaux, de la terre acide, des corps mouillés, de l'eau, &c. Dans l'eau cependant l'anguille est moins électrique, & conserve moins cette propriété qu'à l'air & sur la terre. M. Bajon a constamment remarqué que les atouchemens multipliés affoiblissent considérablement ce poisson, & accélèrent sa mort. Nous sommes fâchés de ne pouvoir nous étendre davantage sur les phénomènes singuliers renfermés dans ce mémoire; nous ne pouvons non plus indiquer que les objets traités dans les mémoires suivans: le dixième présente des observations générales sur la culture des terres de la Guiane & de Caienne; l'onzième, sur la culture particulière des plantes qui produisent les denrées du pays; le douzième & dernier, sur les corps lumineux qui brillent, dans l'obscurité, sur la mer.

Tous ces mémoires annoncent que M. Bajon est non-seulement très-versé dans son art, heureux dans sa pratique, mais encore bon observateur, naturaliste laborieux & patient. Combien ne devoit-on pas espérer d'instructions & d'observations nouvelles de sa part, s'il fût resté dans cette contrée, encore bien peu connue!

(*Journal de médecine, gazette de santé; journal encyclopédique; journal des sciences & beaux-arts; journal de Paris; gazette de littérature; affiches & annonces de Paris.*)